

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC – RÈGLEMENT 07-26

Le Conseil municipal provisoire, à sa séance ordinaire du 6 juillet 2026, a adopté le projet de règlement numéro 07-26 concernant la tarification des biens et services dispensés par la municipalité d'Hébertville.

Ce règlement sera légalement adopté le 13 juillet 2026 à la séance extraordinaire du Conseil municipal, à 19 h. Les personnes intéressées à en prendre connaissance peuvent le faire durant les heures d'ouverture de bureau, à savoir :

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h Et le vendredi de 8 h à 12 h

DONNÉ À HÉBERTVILLE, CE 8^{ÈME} JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX.



Rachel Bourget,
Directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Hébertville, Lac-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, le mardi 7 juillet entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mardi 7 juillet 2026.



Rachel Bourget,
Directrice générale
et greffière-trésorière